



CRECQ

Conseil régional de
l'environnement du
Centre-du-Québec

Centre-du-Québec

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Des propriétaires qui gardent le « fil de l'eau » au Centre-du-Québec

Le 31 mars 2009. Dans le cadre du projet « Des forêts au fil de l'eau », réalisé par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ), dix-neuf (19) propriétaires riverains des rivières Saint-François, Nicolet, Bécancour et du fleuve Saint-Laurent ont été sensibilisés à l'importance de préserver les boisés riverains exceptionnels qui se trouvent sur leur propriété. Ces boisés représentent une superficie totale d'environ 140 hectares. Ce sont généralement de riches marécages qui possèdent une intégrité et une composition floristique qu'on ne rencontre que dans un nombre restreint de sites au Québec ou au Centre-du-Québec. Mentionnons, entre autres, la présence d'étendues appréciables d'érablières argentées, du micocoulier occidental, du noyer cendré et d'autres espèces rares ou à statut précaire. En outre, toutes les forêts visées constituent des bandes riveraines qui jouent un rôle important dans le maintien de la qualité des eaux de surface et, souvent, comme habitat pour la sauvagine et certaines espèces de poisson.

Les propriétaires, rencontrés individuellement, ont tous reçu un cahier personnalisé leur décrivant les caractéristiques particulières de leur forêt et leur proposant des mesures pour en favoriser la protection. Plusieurs propriétaires ont signé une déclaration d'intention, un engagement symbolique en faveur de la préservation de leur boisé. Ils recevront gratuitement des panneaux de signalisation en aluminium pour bien marquer sur le terrain leur intérêt dans la préservation de ces trésors de biodiversité.

Cohabiter avec la tortue des bois

Le projet aura également permis de rencontrer dix-huit (18) propriétaires riverains des rivières Bourbon et Noire dont le terrain renferme une partie de l'habitat connu de la tortue des bois au Centre-du-Québec, une espèce menacée au Canada et vulnérable au Québec. Ces propriétaires ont reçu un DVD de sensibilisation sur la cohabitation avec cette espèce. La tortue des bois compte parmi les espèces fauniques souffrant le plus des perturbations humaines qui modifient son habitat. On la retrouve encore dans la MRC de l'Érable mais son extrême vulnérabilité a incité plusieurs intervenants de la région, dont le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le Groupement agroforestier Lotbinière-Mégantic et le CRECQ, à s'associer pour favoriser sa préservation à long terme.

« Les terres privées couvrent la presque totalité du Centre-du-Québec, d'où l'importance d'un tel projet qui permet de mieux responsabiliser les propriétaires dans la protection du patrimoine faunique, floristique et, par conséquent, dans le maintien de la qualité de vie de nos communautés », de déclarer Gilles Brochu, président du CRECQ.

L'ensemble du projet est supporté financièrement par le **Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II)**. Précisons que ce programme du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) du Québec, est géré en région par la **Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec**. Les forêts retenues dans le cadre de ce projet ont été identifiées avec l'aide du **ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)** dans le cadre de travaux d'inventaire des écosystèmes forestiers exceptionnels du Sud québécois. De plus, **l'Agence forestière des Bois-Francis** a offert un support technique important durant le projet. Enfin, **Ressources humaines et Développement des compétences Canada**, via le programme Emploi d'Été Canada, a permis l'embauche d'un étudiant affecté aux inventaires des forêts sélectionnées.

Source : Éric Perreault,
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
(819) 475-1048

